

DE	
	Ensembles de véhicules composés d'un véhicule tracteur de la catégorie D et d'une remorque dont le poids total excède 750 kg.
Age minimal	21 ans
Certificat médical (examen de la vue y compris)	Pas nécessaire si le certificat médical pour la catégorie D est encore valable.
Théorie de base	Non
Théorie complémentaire	Non
Validité permis d'élève conducteur	24 mois (le/la titulaire de la catégorie D peut effectuer des courses d'apprentissage avec une remorque de la catégorie DE sans être accompagné-e)
Prolongation	Non
Cours de théorie de la circulation (cours de sensibilisation)	Non
Instruction pratique de base	Non
Véhicule d'examen	Un ensemble de véhicules composé d'un véhicule d'examen de la catégorie D et d'une remorque d'un poids total autorisé d'au moins 1250 kg et pouvant atteindre une vitesse d'au moins 80 km/h. L'espace de chargement doit être constitué d'une caisse fermée, d'une largeur et d'une hauteur minimale de 2 m; la remorque doit avoir un poids effectif d'au moins 800 kg.
Equivalences après réussite de l'examen pratique	BE, C1E, D1E si le/la requérant-e est titulaire du permis de conduire pour le véhicule tracteur.